LCGB-INFO

03 / 2024

Règles applicables pour le double jour férié légal du 9 mai 2024

En 2024, deux jours fériés légaux, à savoir l'Ascension et la Journée de l'Europe, tombent sur le même jour ouvrable, le jeudi 9 mai.

La loi du 8 février 2024 portant modification du livre II, titre III, chapitre II du Code du Travail prévoit des règles spécifiques pour le double jour férié légal du 9 mai 2024.

1. Le salarié doit travailler le 9 mai 2024

Régime général
Le salarié a droit à

- sa rémunération normale ;
- + salaire pour les heures effectivement travaillées, au taux horaire normal ;
- + 100 % de majoration du taux horaire normal pour les heures effectivement prestées.

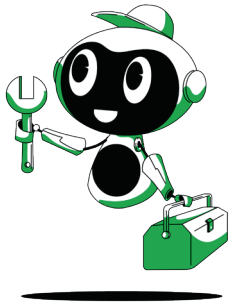

Règle spécifique pour le double jour férié
Un salarié travaillant plus de 4 heures a également droit à 1 jour de congé compensatoire pour le 2e jour férié qui doit être pris et accordé dans un délai de 3 mois.
Pour un salarié travaillant 4 heures ou moins, le congé compensatoire correspond à 1 demi-journée

Rémunération habituelle	100 %
✚ Rémunération des heures de travail effectivement prestées	100 %
✚ Majoration de 100 % des heures travaillées un jour férié	100 %
✚ 1 jour de congé compensatoire (> 4 heures prestées) *(½ jour de congé compensatoire (≤ 4 heures prestées))*	1 jour
TOTAL : 300 % salaire + 1 jour de congé compensatoire	

LCGB
Muer e Schrëtt viraus

Double jour férié 9 mai 2024

2. Le 9 mai 2024 est un jour férié libre pour le salarié

Régime général
Le salarié a droit à
- sa rémunération normale ;
- un jour férié libre.

Règle spécifique pour le double jour férié
Comme le salarié aurait normalement dû travailler ce jour-là, il a droit à 1 jour de congé compensatoire pour le 2e jour férié qui doit être pris et accordé dans un délai de 3 mois.
Pour un salarié travaillant 4 heures ou moins, le congé compensatoire correspond à 1 demi-journée.

Rémunération habituelle	100 %
1 jour libre le jour même	1 jour
✚ 1 jour de congé compensatoire (> 4 heures prestées) (½ *jour de congé compensatoire (≤ 4 heures prestées)*)	1 jour
TOTAL : 100 % salaire + 1 jour férié libre + 1 jour de congé compensation	

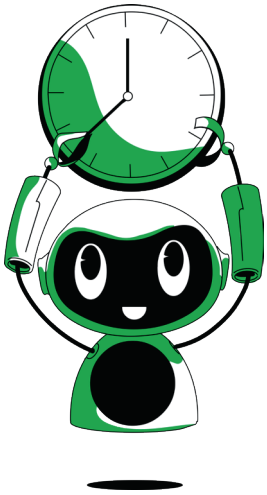

3. Le 9 mai 2024 est un jour non travaillé du salarié

Règle spécifique pour le double jour férié
Comme le salarié n'aurait de toute façon pas travaillé le 9 mai 2024, il a droit à 2 jours de congé compensatoire supplémentaire qui doivent être pris et accordé dans un délai de 3 mois.
Pour un salarié travaillant 4 heures ou moins, le congé compensatoire correspond à 2 demi-journées.

1 jour de congé compensatoire (> 4 heures prestées) (½ *jour de congé compensatoire (≤ 4 heures prestées)*)	1 jour
✚ 1 jour de congé compensatoire (> 4 heures prestées) (½ *jour de congé compensatoire (≤ 4 heures prestées)*)	1 jour
TOTAL : 2 jours de congé compensatoire	

LCGB
Muer e Schrëtt viraus

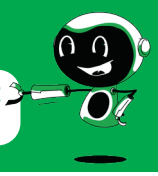

Double jour férié 9 mai 2024